

CR *Orchis provincialis* DC. – Orchis de Provence – *Orchidaceae***Description**

Plante de 15-35 cm. 3-7 feuilles radicales étroitement lancéolées de 5-15 cm, fortement tachetées de brun violacé en dessus. 2-3 feuilles caulinaires réduites à la gaine. Epi lâche de 5-20 fleurs jaunâtres. Tépales externes latéraux réfléchis, les trois autres connivents. Labelle incurvé souvent ponctué ou maculé de rouge, plus large que long, trilobé. Eperon obtus de 13-19 mm, recourbé vers le haut. Floraison 4-5. Chromosomes $2n = 42$.

Espèce semblable: *O. pallens* L. (o. pâle), feuilles non maculées, en général luisantes, fleur jaune clair, labelle sans ponctuations.

Ecologie et sociologie

L'orchis de Provence occupe des pentes ensoleillées ou un peu ombragées, buissonnantes, plutôt fraîches, souvent rocheuses, des pelouses semi-arides et plus rarement des prairies de fauche montagnardes. Il se trouve souvent aussi dans des bois de châtaigniers, des forêts claires de feuillus ou de résineux et dans la garrigue. Il semble éviter les sols calcaires, mais en Italie il apparaît également sur des roches basiques.

Submontagnarde, l'espèce se situe à 450 m d'altitude en Suisse. Elle monte à 1700 m en France et en Italie.

Chez nous *Orchis provincialis* se rencontre dans des châtaigneraies claires (et des talus de chemins) au contact du *Mesobromion erecti* BR-BL et MOOR 38 em. OBERD. 57.

Milieu naturel: 4.2.3 (6.3.4 / 6.3.5)

Valeurs indicatrices: F1R2N2H4D4L4T5K3.

Particularités de l'espèce

Ce géophyte supporte mal la concurrence racinaire. Il développe des rosettes de feuilles hivernales gélives. La multiplication artificielle à partir de graines sur agar spécial est délicate et coûteuse.

Distribution générale et menaces

Élément méditerranéen, cet orchis se rencontre au nord du Portugal et de l'Espagne, aux Baléares (E), dans le midi de la France, en Corse (F), dans toute l'Italie et en Sardaigne (I), dans les Balkans le long de l'Adriatique jusqu'en Grèce, en Crète et dans toute la Mer Egée (GR). Il va à l'est jusqu'en Turquie et en Crimée. En Afrique du nord il est connu d'Algérie et de Tunisie.

Stations les plus proches: Drôme et Ardèche (F), rare dans les régions italiennes limitrophes: région de Côme (Tremezzina, Menaggio) et Lecco (Grigna, Ballabio superiore, au-dessus de Mandello, Perledo, Val Sassina, Lierna).

Menaces: Dans la région méditerranéenne l'espèce est encore répandue et non menacée.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection intégrale; (I); CB.

Distribution et menaces en Suisse

Il n'y a de mention que d'une station aux Grisons (à Grono dans la Valle Mesolcina) et de 5 localités au Tessin. Aux Grisons, la station aux environs de Grono près de Castaneda n'a plus été confirmée depuis 1935. Par contre, une population isolée a été redécouverte en 1999 dans une prairie maigre près de Buseno dans le Val Calanca. Au Tessin, l'espèce a disparu près de Lugano («Vallon près d'Aldesago»). La station de Vacallo («Roggiana») a été détruite en 1988 par le pacage, le piétinement et un remblaiement. Ces dernières années, il ne restait plus que deux populations à Sagno, comptant chacune 5-10 individus stériles depuis plusieurs années (en 1999, l'une des population n'a pas pu être confirmée, bien que la station soit encore intacte). A Mergoscia-Fressino l'espèce a été plantée dans un jardin privé (origine du matériel inconnue) où elle subsiste.

Menaces: Les populations, déjà petites et instables, sont menacées par la fermeture du couvert et les travaux forestiers. L'espèce est fortement menacée d'extinction.

Evolution des populations: fort recul; effectif des populations critique.

Responsabilité

Comme l'espèce se raréfie aussi dans les régions limitrophes d'Italie, la responsabilité de la Suisse à l'échelle de l'arc alpin est moyenne.

 Daniel M. Moser

Menaces

- travaux forestiers, ombre
- nouvelles routes forestières, travaux d'entretien, sentiers pédestres, piétinement des rosettes stériles par les chasseurs d'images
- pacage
- populations isolées, effectifs minimes

Mesures

- pas de conversion forestière dans les stations; débroussailler; pratiquer des coupes d'éclaircie; épargner les populations résiduelles
- information aux instances responsables; précautions dans la planification des routes forestières et des élargissements de chemins; priorité au maintien des stations; panneaux d'information; éventuellement interdictions d'accès
- pas de pacage; éventuellement clôture locale
- protection des stations (plan de zones); contrôles réguliers; pollinisation artificielle pour améliorer la production de graines in situ; tenter la multiplication ex situ à partir de graines; éventuellement réintroduction; cartographie détaillée (1:100); garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

- CHENEVARD, P. (1910): Catalogue des plantes vasculaires du Tessin. *Mém. Inst. Natl. Genevois* 21: 1-553.
- HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.
- REINHARD, R., P. GÖLZ, R. PETER & H. WILDERMUTH (1991): *Die Orchideen der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 348 pp. Fotorotar AG, Druck & Verlag, Egg.
- SCHMID, W. & AL. (1998): Orchideenkartierung in der Schweiz. *Jour. Eur. Orch.* 30/4: 689-858.
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE (ed.) (1998): *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg*. 416 pp. Direction scientifique: M. BOURNÉRIAS. Collection Parthenope, Paris.

CR *Orchis provincialis* DC. – Orchis de Provence – *Orchidaceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
					CR

F	D	FL	A	I
à. surv.	–			–r

Monde	CH
	CR/E

